

Elections Municipales 9 et 16 Mars 2008

Six-Fours les Plages

Autrement mieux

Alain DOUBLET
SANS ETIQUETTE

Pour laisser à nos enfants une terre d'avenir

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Sept ans déjà que vous m'avez élu comme conseiller municipal,
Sept ans de passion et d'engagement, d'observation également,
Sept ans encore de **Respect des promesses** que je vous avais faites en 2001 lorsque
je conduisais la liste « Un Autre Regard sur Six-Fours », sans étiquette.
Je pense que la vie politique, celle de votre ville ne devait pas être guidée, dictée par
des intérêts supérieurs ni par les partis.
Je vous propose une autre vie, une autre écoute et d'autres réponses à votre
quotidien et à vos problèmes.
Je n'ai pas changé d'esprit et nous sommes **sans étiquette**, par respect pour vous qui
poserez votre bulletin dans l'urne, car vous êtes divers et libres dans l'isoloir.
Et vous verrez que nos propositions ne sont ni de droite ni de gauche elles sont de

SIX-FOURS exclusivement

Notre équipe, jeune (moyenne de 45 ans) est composée d'hommes et de femmes,
tous Six-Fournais, compétents, dévoués et amoureux de leur ville.
Père de trois grands enfants et sans autre engagement politique, je pourrai me
consacrer d'emblée au **seul mandat de Maire**.
Je m'engage à ne faire **que 2 mandats** pour servir notre ville
Et notre liste est, bien sur, signataire de la charte de Nicolas HULOT.
La mer et les collines provençales coulent dans nos veines.
Ce programme est le fruit d'une longue réflexion et désire vous faire partager notre
ambition.
Nous voulons vous montrer aussi que, sans parti, et avec notre seule détermination
nous pouvons gérer une campagne comme nous désirons gérer Six-Fours, **Autrement**
aujourd'hui pour **Mieux** vivre demain.
Et laisser à nos enfants une terre d'avenir, voyons, tous ensemble, la vie...

Autrement Mieux

se dit en provençal : Autramen Mies

L'Humain moderne sera au cœur de notre action
Les grandes lignes de ce programme seront accompagnées de quelques exemples
pour une meilleure compréhension. Nos ambitions sont grandes et nous avons
beaucoup travaillé pour un Six-Fours meilleur.

Là où il y a la volonté, il y a le chemin.

FINANCES

La volonté délibérée de diminuer les charges !!!
Là est le secret car le gratuit n'existe pas..



Demande d'audit sur les finances municipales pour une gestion transparente, objective, nouvelle, efficace et prenant en compte l'attente au quotidien des citoyens pour une maîtrise rigoureuse des dépenses, par exemple :

Remise en question de la subvention d'1 million € par an pour l'entretien de la Reppe,
Diminution du nombre de conseillers communautaires au sein de TPM (augmentation récente de TPM en 2007 avant les élections). Il y a trop d'élus qui diminuent votre pouvoir d'achat !!

Halte aux dépenses royales.

Partenariat avec un commissaire aux comptes indépendant avec remise d'un rapport périodique consultable par tous. Les Six-Fournais ont le droit de savoir ce qui est fait de leur argent. Et cessons de chercher à savoir dans quelle « strate » se situe la ville avec des explications d'économistes qui ne satisfont qu'eux !

Revenons à votre porte-monnaie !

Appel à un conciliateur pour tenter de mettre un terme à toutes les procédures en cours qui grèvent votre budget en frais de procédure (plus de 200.000 € d'honoraires en 2007) et en paiement par la ville de condamnations avec votre argent(Savez-vous que l'arrêt des travaux de la plage de Bonnegrâce risque de vous coûter plus de 2 millions d'euros à la suite de la condamnation de la commune ?)

Il faut prendre en compte le tri sélectif et les écotaxes pour réduire les taxes (Pourquoi payons-nous toujours plus cher alors que nous faisons une partie du travail ?).

Nous voulons en finir avec la logique d'augmentation que nous subissons régulièrement.

Car le bonheur n'est pas statistique, il se ressent en pratique.....



URBANISME :

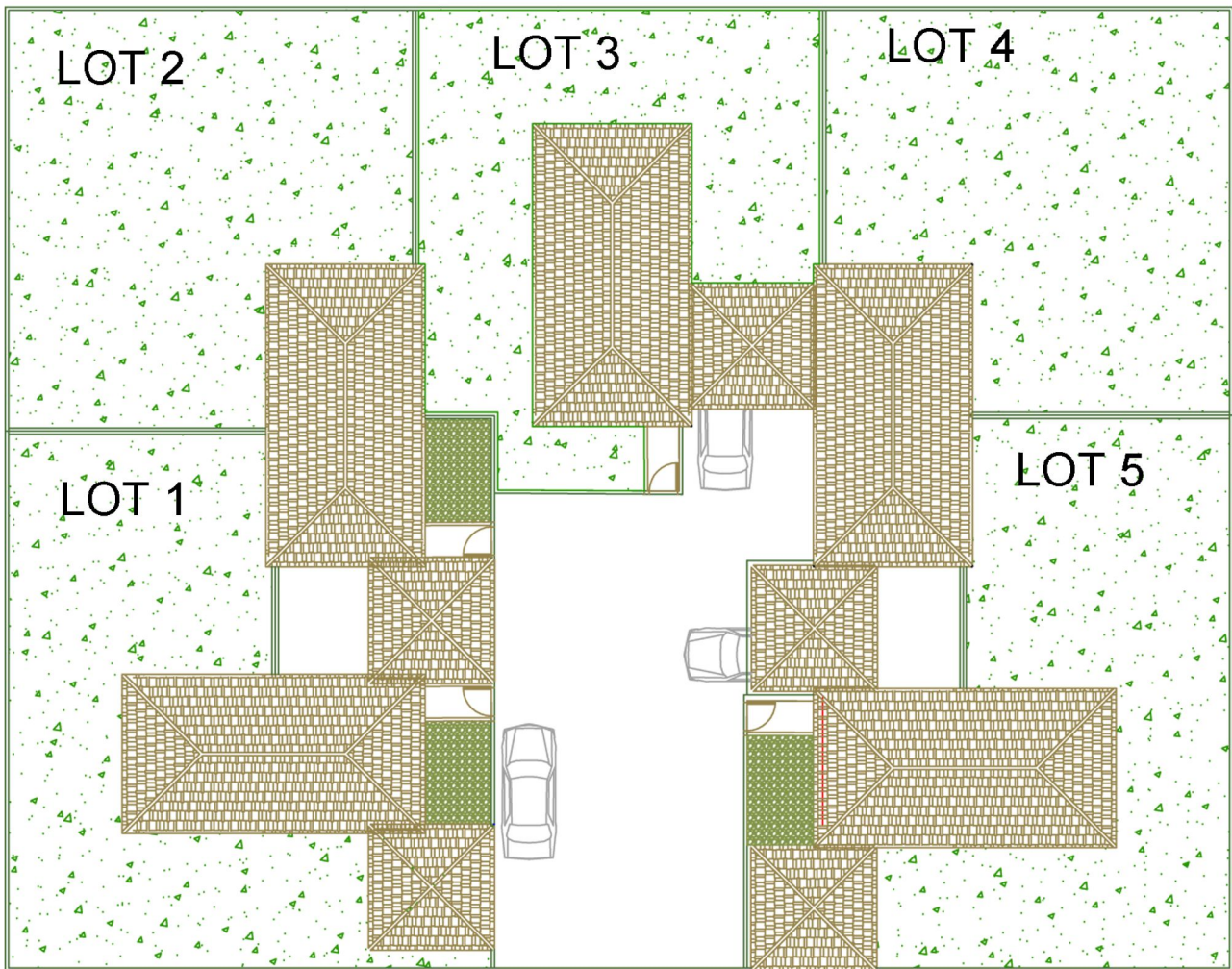
Une modernité sociale, provençale et respectueuse de tous.

Respect des normes HQE Haute Qualité Environnementale.

Le Plan Local d'Urbanisme (ex POS) doit enfin prendre en compte les attentes en logement des habitants, de leurs enfants et de leurs parents tout en évitant le bétonnage intensif. Si des parents peuvent accueillir chez eux leurs enfants ou parents, ce sont des terrains épargnés et protégés et l'environnement est sauvegardé. Le logement en est ainsi facilité.

Modification du Plan Local d'Urbanisme pour permette la réalisation de maisons à moins de 150.000 € en conformité avec la législation.





SUPERFICIE TOTALE : 1 189.00m²

SURFACES LOTS

- LOT 01 : 210.00m²
- LOT 02 : 231.00m²
- LOT 03 : 182.00m²
- LOT 04 : 219.00m²
- LOT 05 : 210.00m²

LOGEMENT TYPE T4

surface habitable : 80.00m²
logement sur 2 niveaux
garage + rangement

Un exemple de calcul non contractuel

Terrain plat à vendre de 1200 m² à 300.000 €

Emprise au sol 200 m² (Surface fréquente pour une villa et ses annexes)

Hauteur du bâti : Maximum 4,5 mètres au bas du toit. Surface de chaque maison : 80 m² environ, soit 400 m² de S.H.O.N.

Accès au terrain : 200 m². Reste 1000 m² répartis en 5 parcelles privatives de 200 m².

L'accès central impose une implantation de l'habitat en forme de U.

La surface supérieure à 170 m² impose le recours à un architecte.

Prix des constructions : 700 € le m² X 400 m² = 280.000 €

Travaux de viabilité, mise en sécurité de l'accès, surcoût des travaux liés aux contraintes respectant l'écologie et frais divers d'études 120.000 €

Total : 700.000 € soit 140.000 € la maison.

Certains projets pourraient être conçus d'emblée pour les anciens de plain-pied, encore moins chers et avec une prise en compte des handicaps.

Ces maisons auront pour effet d'offrir plus de logements en évitant un bétonnage intensif, de libérer des biens à usage d'habitation, de créer du travail pour les entreprises et les jeunes, tout en respectant les prétentions des propriétaires fonciers.

L'environnement est aussi épargné par la limitation des terrains bâtis.

Ces constructions réalisées par un architecte devront prendre en compte les nouvelles normes environnementales d'économie d'énergie.

Savez-vous que nous utilisons plus d'énergie pour nous chauffer en Provence qu'en Europe du Nord pour un même appartement?

Etude de révision du Plan Local d'Urbanisme pour permettre à chaque propriétaire de villa, sous conditions, de réaliser un petit logement permettant d'accueillir ses enfants ou son parent isolé. La famille est au cœur de nos préoccupations.

Les espaces naturels doivent être mieux sauvegardés encore avec une réelle étude de la protection incendie en collaboration avec les Professionnels de la lutte contre les feux de forêt et les propriétaires fonciers. Les équipes de surveillance Feux de forêt doivent être vraiment aidées !!

Les pistes incendie prévues depuis des décennies doivent être enfin réalisées.

Une barrière ne suffit pas à arrêter le feu et nos soldats du feu doivent être écoutés et protégés!

Savez-vous que la radio des pompiers ne passe pas partout sur la commune?

Redonner vie au centre-ville et mettre en place le disque bleu pour le stationnement comme la gratuité de la première heure.

Aménagement des abords des ports du Bruscat et de la Coudoulière afin de les rendre plus attractifs et conviviaux avec mise en place d'une zone piétonne en période estivale.

Etude de solution pour diminuer les effets du mistral sur la zone du marché du Bruscat.

Lancer une étude d'implantation de parkings souterrains à Six-Fours.

Prise en compte des risques majeurs lors de tout projet immobilier. Quand la zone d'activités des Négadoux est couverte de bitume, l'eau va s'écouler vers les Lômes avec des risques majeurs d'inondation et une dépréciation des terrains rendus inconstructibles. C'est injuste !!

Mise en conformité de la ZAC avec une prise en compte réaliste de l'environnement.



ENVIRONNEMENT

La Provence au cœur

Mise en place d'un contrat de baie pour protéger la qualité des eaux. Ce contrat pourra se réaliser dans le cadre d'une collaboration cordiale avec les communes du bassin versant, en particulier avec Sanary et Bandol.

Six-fours, station-test en matière d'éoliennes, de panneaux solaires de dernière génération et d'énergies renouvelables.

Diminution des antennes de télévision qui défigurent le paysage et enfouissement progressif des lignes électriques.

Protection renforcée de la nappe phréatique et du puits de pompage de Pépiole.

Etude de mise en place d'un centre d'étude de la faune et la flore marine sur l'île du Rouveau avec une réhabilitation des bâtiments existants avec adaptation de l'accès à cette île en collaboration avec le conservatoire du littoral.

Désensablage de la lagune du Brusç en collaboration avec le bureau d'étude ayant traité les abords du Mont St Michel.

Contact avec l'Académie pour créer des classes bleues destinées aux enfants des écoles. La Reppe doit devenir un sentier de découverte propre.

Mise en valeur du cap Nègre et réhabilitation du sentier des douaniers.

Nous étudierons la mise en place d'un sentier sous-marin lumineux à énergie solaire longeant une partie du sentier des douaniers jusqu'au Cap Nègre, aquarium vivant et respectueux de l'environnement.

Mise en place de récifs artificiels afin de restaurer un habitat pour les espèces maritimes. **Six-Fours doit devenir une destination de plongée.**

Etudier l'implantation de systèmes de récupération d'eau de pluie.

Mise en place de capteurs d'humidité pour limiter les arrosages.

Etendre le réseau du canal de Provence d'eau non traitée à l'ensemble de la commune,

Remplacement des véhicules municipaux réformés par des véhicules propres.

Traitement des mauvaises herbes sans produits chimiques par des moyens mécaniques ou par la vapeur,

Implication forte de la municipalité dans l'utilisation des énergies renouvelables et dans la protection de l'environnement.

Forum annuel de l'environnement, des énergies renouvelables et du développement durable sur l'île des Embiez.

Mise en place d'un port à sec à la Coudoulière, libérant des places lors de l'absence des propriétaires, diminuant souvent les taxes portuaires et créant des emplois.

Mise en place dans tous les locaux communaux de système d'économie d'eau (certains procédés permettent d'économiser 40% de la quantité d'eau utilisée avec la même impression de confort),

Généralisation des lampes à faible consommation de courant.

Nous devons cesser de laver les rues et d'arroser les arbres avec de l'eau potable.

Nettoyage des rues et lutte contre les déjections canines.

